



PREMIERES AUTOS ENVOI LES PIÈCES

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 29/03/2024

L.C.R.

Echéance le : 30/04/2024

Magasinier :

CS/SB

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page :1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	VIN	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4469372	0165285			Zone Expedition : 03			5138131

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5138131 DU 29/03/2024 **							
BZ 087 GB							
COMMENTAIRE R.A. : BZ 087 GB							
NUMERO DE COMMANDE :							
E:FILTRE HUILE AM	1619270180 C11004	1,00	4	14,90	44,00	8,34	8,34
PAPR			4		10,00		-0,83
E ELEMENT FILTRE AIR AM	1613722480 C35504	1,00	4	21,85	44,00	12,24	12,24
PAPR			4		10,00		-1,22
E:FILTRE GAZOLE AM	1609692080 C43M06	1,00	4	43,18	44,00	24,18	24,18
PAPR			4		10,00		-2,42
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 40,29							
INFORMATION :							
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS							
DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIT LA							
RECEPTION DE VOS COLIS							
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE							

Total hors taxe		Montants T.V.A.		Total T.T.C
PI : 40,29		acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration		48,34
MO : 0,00	40,29			
DIV : 0,00				

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4469372	0165285	5138131
Echéance le :	30/04/2024	
29/03/2024		48,34



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de l'émission et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel en application de l'article L.441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux mensuel prévu par la loi n° 48 du 17 juin 1966 (quarante euros, pourra être accordée à l'acheteur).

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de L.621-122 du Code de Commerce. Les risques étant néanmoins transférés à l'acheteur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.